



EXIT
Facultatea de Agricultură
Faculty of Agriculture
Bibliotecă | Amf. Piosu
Library | Read Aloud
Biotehnologii
Biotechnology
Institutul de Științe Veti
Amf. Regale Petrușca | Amf. Regina Maria
Royal Veterinary Institute | Queen Maria
Facultatea de Medicină Veterinară
Faculty of Veterinary Medicine
Clinica de urgențe
Emergency clinic
Facultatea de Zootehnie și Biotehnologii
Faculty of Animal Sciences and Biotechnology
Sere | Mecanizare
Greenhouses | Agricultural Equipment Park

**BROCHURE AVEC
DES INFORMATIONS
PRATIQUES
POUR LES ÉTUDIANTS
DE PREMIÈRE ANNÉE**

Quels sont les règlements qui contiennent des informations pour les étudiants :

RU 17 - Règlement du centre pour l'organisation des stages étudiants

RU 33 - Règlement de fonctionnement du club étudiant de l'USAMVCN

RU 34 - Règlement concernant l'organisation et le fonctionnement des résidences universitaires

RU 40 - Règlement concernant l'activité académique des étudiants - niveaux licence et master

RU 43 - Règlement concernant l'octroi des bourses et d'autres formes de soutien matériel pour les étudiants de l'USAMV Cluj-Napoca

RU 44 - Règlement concernant la détermination des frais

RU 62 - Règlement d'admission au Département de formation du personnel enseignant de l'USAMV Cluj-Napoca (DPPD)

Ces règlements peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

<https://www.usamvcluj.ro/universitatea/documente-publice/carta-usamv/>

Comment lire l'emploi du temps et où le trouver :

L'emploi du temps se trouve dans le menu Étudiants sur le site web de chaque faculté.

Dans l'emploi du temps, vous trouverez des heures pour l'ensemble de l'année d'études - ces heures sont appelées cours, et des heures pour les groupes - ces heures sont appelées séminaires/travaux pratiques/projets.

ATTENTION! Conformément au RU40, Art. 4, alinéa (3) : La condition pour se présenter aux examens prévus dans la fiche de la matière est que l'étudiant ait cumulé un minimum de 50 % de présence aux cours et 100 % de présence aux travaux pratiques/séminaires.

Comment accéder à nos comptes Intranet :

<https://intranet.usamvcluj.ro/>

Nom d'utilisateur : Numéro d'identification personnel (NIP/CNP)

Mot de passe : les 4 derniers chiffres du NIP/CNP

Après la première connexion, vous pouvez changer votre mot de passe.

Comment obtenir l'adresse email d'étudiant USAMVCLUJ:

Après le début de l'année universitaire, vous recevrez sur l'adresse email fournie dans le formulaire d'inscription vos identifiants et votre mot de passe pour activer votre adresse email d'étudiant USAMVCLUJ.

La structure de l'adresse email sera : prenom.nom@student.usamvcluj.ro

Veillez surveiller l'email que vous recevrez de l'adresse admin@usamvcluj.ro.

Comment consulter les notes:

Pendant la période d'examen, les enseignants saisissent les notes dans les catalogues en ligne et vous pouvez les consulter en accédant à vos comptes Intranet.

Comment remplir les questionnaires d'évaluation des enseignants par les étudiants :

Dans vos comptes Intranet, pendant les périodes d'examen, un calendrier est ouvert pour remplir ces questionnaires. Les réponses sont anonymes.

Combien de fois peut-on passer un examen gratuitement :

Conformément au RU40, Art. 6, alinéa (41) : L'étudiant a la possibilité de passer gratuitement un examen à deux dates, les suivantes étant payantes. Les dates gratuites sont considérées comme : la date correspondant à l'examen dans la session qui suit l'enseignement de la matière (pour les examens du premier semestre - session d'hiver, pour les examens du deuxième semestre - session d'été), ainsi qu'une autre date d'examen (celle de la session supplémentaire ou celle de la session d'automne).

Comment augmenter une note:

Conformément au RU40, Art. 6, alinéa (14-16) : Les examens pour augmenter une note peuvent être passés uniquement lors des sessions d'automne de l'année universitaire durant laquelle les examens ont été réussis.

Chaque étudiant peut passer un maximum de trois examens différents pour augmenter une note par an universitaire, à condition qu'il ait réussi tous ses examens, sur la base d'une demande déposée au secrétariat de la faculté. La demande, signée par le doyen de la faculté, est présentée par l'étudiant à l'enseignant-examineur. L'examen pour augmenter une note respectera le principe "un examen réussi est définitivement réussi". La présentation à la première tentative d'augmentation de note est gratuite.

Dans quelles conditions risquons-nous d'être expulsés :

Les étudiants qui n'accumulent pas un total de 31 crédits au cours d'une année universitaire, ou qui dépassent 29 crédits restants, sont expulsés et, sur demande, peuvent être réinscrits avec frais, dans une certaine année, en fonction du nombre de crédits. La demande de réinscription doit être déposée au secrétariat de la faculté/Département ID (enseignement à distance)-FR au moins 5 jours ouvrables avant le début de l'année universitaire.

L'étudiant qui n'a pas réussi la première année d'études sera expulsé et pourra se représenter à nouveau pour l'admission.

À la fin de la durée légale du programme d'études, l'étudiant peut demander une prolongation de scolarité en déposant une demande en ce sens au Conseil de la Faculté. La prolongation de la scolarité est accordée une seule fois, pour une année universitaire. Après l'approbation de la demande, l'étudiant est informé par le secrétariat des éventuelles différences et des frais. Si, à la fin de la période de prolongation, l'étudiant n'a pas réussi à passer les examens manquants, il sera expulsé.

De plus, pour non-respect des obligations contractuelles et violation des normes d'éthique universitaire, sur décision de la commission d'éthique universitaire, les étudiants, doctorants, chercheurs postdoctoraux ou autres catégories de stagiaires peuvent être soumis aux sanctions suivantes :

- a) avertissement écrit ;
- b) annulation des résultats des évaluations ;
- c) expulsion ;
- d) autres sanctions prévues par le Code d'éthique et de déontologie universitaire.

Les sanctions seront appliquées en fonction de la gravité des infractions, comme suit :

- a) l'avertissement écrit est appliqué par le Conseil de la faculté et le doyen, sur proposition de la Commission d'éthique ou de la commission de discipline ;
- b) l'annulation des résultats des évaluations est appliquée par le doyen ;

c) l'expulsion de l'université est décidée par le Sénat, sur proposition:

- du conseil de la faculté (pour échec à une année, non-paiement des frais);
- de la commission d'éthique pour violations graves du code d'éthique universitaire;
- de la commission de discipline.

Les sanctions sont mises en œuvre par décision du Recteur. Toute sanction peut être contestée devant les tribunaux compétents.



Comment se réinscrire:

Les étudiants qui n'accumulent pas un total de 31 crédits au cours d'une année universitaire, ou qui dépassent 29 crédits restants, sont expulsés et, sur demande, peuvent être réinscrits en régime payant, dans une certaine année, en fonction du nombre de crédits.

La demande de réinscription doit être déposée au secrétariat de la faculté/du Département ID-FR au moins 5 jours ouvrables avant le début de l'année universitaire. L'étudiant qui n'a pas réussi la première année d'études sera expulsé et pourra se représenter à nouveau pour l'admission.

Après approbation de la demande de réinscription, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du programme d'études de la promotion avec laquelle il poursuit ses études.

Cette information est communiquée à l'étudiant par le secrétariat de la faculté/du Département ID-FR au moment du dépôt de la demande de réinscription, en indiquant sur la demande que l'étudiant en a pris connaissance.

Comment interrompre et reprendre les études :

À la demande de l'étudiant, le Conseil de la faculté peut approuver l'interruption des études pour une durée maximale de 2 ans sur toute la période de scolarité, mais seulement après avoir suivi au moins deux semestres.

La demande d'interruption des études doit être déposée au secrétariat de la faculté au moins 5 jours ouvrables avant le début du semestre.

La demande de reprise des études après la période d'interruption doit être déposée au secrétariat de la faculté au moins 5 jours ouvrables avant le début de l'année universitaire. Pour des raisons de santé, attestées par un certificat médical dans lequel le médecin

recommande l'interruption, ou pour d'autres raisons justifiées établies par le règlement de la faculté (bourse à l'étranger, double spécialisation), l'interruption peut être demandée à tout moment au cours du semestre.

Après la reprise des études, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du programme d'études de la promotion avec laquelle il continue ses études. Cette information doit être communiquée à l'étudiant au moment de l'interruption des études, en indiquant sur la demande d'interruption qu'il en a pris connaissance.

L'interruption des études ne peut pas être accordée aux étudiants en situation d'expulsion.



Comment s'inscrire aux cours optionnels:

Au niveau de la faculté, en juin, les doyens des années, avec les vice-doyens académiques, mettent à disposition des étudiants un formulaire dans lequel ils choisissent les cours optionnels ou facultatifs pour l'année universitaire suivante.

Au niveau de l'université, les étudiants peuvent s'inscrire aux cours transversaux proposés par le Département des Compétences Transversales au cours des deux premières semaines du mois d'octobre.



Pourquoi suivre des études à DPPD:

Pour l'auto-connaissance et pour obtenir une deuxième qualification de professeur et formateur

Vous avez la possibilité d'obtenir une deuxième qualification/diplôme en suivant des cours de psychologie et de pédagogie (2 heures de cours + 2 heures de séminaire par semestre pendant les trois premières années).

Niveau I (initial) : il permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'occuper des postes d'enseignants dans l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et professionnel, ainsi que dans le cycle inférieur du lycée, à condition d'accumuler un minimum de 30 crédits transférables dans le cadre du programme d'études psychopédagogiques. Si vous vous inscrivez dès la première semaine de votre première année de licence, vous le suivez gratuitement si vous êtes boursier.

Niveau II (approfondissement) : il permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'occuper des postes d'enseignants à tous les niveaux de l'enseignement préuniversitaire et universitaire. Il se déroule comme une continuation du niveau I et peut être suivi moyennant des frais.

À la fin, vous recevez un certificat psychopédagogique, accrédité par le Ministère de l'Éducation, qui vous permet d'exercer la profession d'enseignant et d'animer des cours de formation.

Pour plus d'informations : Secrétariat DPPD - dppd@usamvcluj.ro



Comment s'inscrire au Symposium Étudiant:

Le Symposium Scientifique Étudiant est une tradition à l'Université des Sciences Agricoles et de Médecine Vétérinaire de Cluj-Napoca. Il offre aux étudiants une opportunité de valider leur qualité de chercheurs en présentant les résultats obtenus et en collaborant avec les enseignants.

Le but du Symposium est de créer un cadre pour la présentation et la discussion des travaux réalisés individuellement ou en équipe par des étudiants, qui contiennent des résultats scientifiques et techniques, évalués par un comité composé d'enseignants.

Le Symposium est organisé par les représentants des étudiants et le Conseil de la Recherche, du Développement et de l'Innovation (CCDI) de l'Université des Sciences Agricoles et de Médecine Vétérinaire de Cluj-Napoca.

Les candidats éligibles pour s'inscrire sont les étudiants et les masters, et l'inscription en ligne peut se faire sur la page du symposium, dans une seule section parmi celles disponibles dans les 6 facultés, en fonction du sujet abordé.



Comment obtenir un camp étudiant gratuit:

En accédant à la page <https://www.usamvcluj.ro/viata-studenteasca/tabere/>, les étudiants peuvent consulter la méthodologie, les règlements, les places offertes à chaque faculté et le calendrier de dépôt des demandes. Ils peuvent choisir de passer une partie de leurs vacances à la montagne ou à la mer.

Les informations sont diffusées par les responsables d'année, sur différentes pages sociales, ainsi que sur les sites des facultés ou sur les panneaux d'affichage des doyens.

Où faisons-nous nos stages:

Les stages pour les étudiants de première année, toutes spécialités confondues, à l'USAMV Cluj-Napoca, sont organisés tout au long de l'année selon le nombre d'heures fixé par les plans d'études. Au moins 30 % du nombre total d'heures de stage prévu dans le plan d'études se déroulera dans les stations didactiques-expérimentales de l'USAMV Cluj-Napoca (Cojocna, SCH, Apoldia, Jucu), sur le campus, dans les cliniques, les serres de microproduction, les laboratoires et les stations pilotes.

Pour plus d'informations sur les stages, vous pouvez contacter le Centre d'organisation des stages étudiants de l'USAMV Cluj-Napoca, situé sur le campus de l'université. La responsable du centre est Mme Maître de conf. Dr. Adriana Morea, adriana.morea@usamvcluj.ro, et les responsables par faculté sont:

Faculté d'Agriculture: Maître asst. Dr. Constantin Toader, constantin.toader@usamvcluj.ro

Faculté d'Horticulture et Affaires en Développement Rural: Maître asst. Dr. Alexandru-Ioan Apahidean, alexandru.apahidean@usamvcluj.ro

Faculté de Zootechnie et Biotechnologies: Prof. Dr. Stelian Dărăban, stelian.daraban@usamvcluj.ro

Faculté de Médecine Vétérinaire : Asst. Dr. Raul Cătană , raul.catana@usamvcluj.ro

Faculté des Sciences et Technologies Alimentaires: Maître asst. Dr. Andrei Borșa, andrei.borsa@usamvcluj.ro

Faculté de Sylviculture et Cadastre : Maître asst. Dr. Vasile Ceuca, vasile.ceuca@usamvcluj.ro .

Comment obtenir un remboursement pour le transport en commun:

À partir du 01.11.2023, les étudiants/master/doctorants intéressés à se faire rembourser 90 % de la valeur de leur abonnement de transport local type étudiant (120 trajets) émis par CTP Cluj-Napoca, devront remplir une demande via le lien suivant : <https://shorturl.at/3tXQo>

Les montants seront remboursés uniquement par virement bancaire sur le compte de l'étudiant/master/doctorant.



Comment obtenir un remboursement pour le transport ferroviaire interne:

<https://www.cfrcalatori.ro/reduceri-pentru-elevi-si-studenti/>

- Comment obtenir un nouveau carnet étudiant
- si on perd celui reçu en première année ou la
- carte de réduction pour les frais de transport :

Lors de l'inscription à la faculté, le secrétariat de la faculté/du Département ID-FR délivre à chaque étudiant un carnet étudiant et une carte de réduction pour les frais de transport.

Le carnet étudiant doit obligatoirement être présenté au secrétariat de la faculté pour validation annuelle, lors des examens des sessions et pour l'attribution des notes finales.

Toutes les notes de tous les examens prévus pendant la période de scolarisation, y compris celles qui n'assurent pas la réussite, doivent être inscrites dans le carnet étudiant. Si l'examen se déroule en ligne, les notes ne sont saisies que dans le catalogue

en ligne de l'université, et, une fois les activités didactiques en présentiel reprises, les étudiants peuvent demander l'inscription des notes dans leurs carnets.

Le carnet étudiant sert de pièce d'identité à l'entrée de l'université, dans les résidences, les cantines, les bibliothèques, les installations sportives et pour diverses activités nécessitant la preuve du statut d'étudiant et de l'appartenance à l'USAMV Cluj-Napoca.

La modification ou l'introduction de données incorrectes dans les documents délivrés par l'université constitue une falsification de documents publics et sera sanctionnée conformément à la loi.

En cas de perte des documents délivrés par l'université, des duplicata sont délivrés après que l'étudiant a annoncé la perte dans la presse et payé les frais fixés par le Sénat de l'Université.

En cas de transfert, d'interruption des études ou d'expulsion, le secrétariat de la faculté/du Département ID-FR retire le carnet étudiant et les cartes délivrées, mais conserve le dossier de l'ancien étudiant, en copie.



Comment s'inscrire pour une mobilité Erasmus+ :

Que ce soit pour une mobilité d'étude ou de stage, tous les étudiants inscrits à un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme sont éligibles pour s'inscrire à un stage de pratique ou d'étude dans le cadre du programme Erasmus+.

Les étudiants intéressés pourront postuler en ligne lors des sessions annoncées à l'avance. La candidature se fait exclusivement en ligne, sur la plateforme Academia.

Les informations relatives au programme Erasmus+ à l'USAMV CN peuvent être consultées sur le site dédié à ce programme :

<https://erasmus.usamvcluj.ro/european-union-partner-mobilities/eu-mobilities-for-students/outgoing-students>

Pour plus d'informations : erasmus@usamvcluj.ro

Comment soumettre une plainte à la Commission d'Éthique :

Conformément au RU26, article 4, alinéa (5) - Procédure de réception et de traitement des plaintes.

Le modèle de plainte ou de recours se trouve dans l'Annexe du RU26.

Les plaintes peuvent également être envoyées par email à l'adresse suivante :

petitii@usamvcluj.ro

Comment payer en ligne les frais de scolarité, d'absences et d'examens à crédit :

Les frais de scolarité peuvent être payés en personne ou en ligne sur le compte :
IBAN RO35TREZ21620F330500XXXX, CODE FISCAL-4288381, USAMV Cluj-Napoca.

Dans le formulaire de paiement, dans la rubrique - EXPLICATION - remplir le nom et prénom de l'étudiant pour lequel le paiement est effectué, la faculté, le programme d'études, la forme d'enseignement - JOUR/ID, l'année d'études, la tranche x/travaux pratiques/examen crédité à la matière

Comment contacter le Centre de Conseil et d'Orientation de Carrière

Tous les détails sont disponibles sur le site de l'université :

<https://www.usamvcluj.ro/studenti/centrul-de-consiliere-si-orientare-in-cariera/>

Au centre, vous pouvez bénéficier de conseils psychologiques et éducatifs.



Où prendre le déjeuner:

Les menus servis au Restaurant Universitaire et les tarifs sont affichés au restaurant et sur le site.

Horaires de service:

- ❖ Restaurant Universitaire : du lundi au vendredi, de 11h30 à 15h00
- ❖ Sur le campus - Bâtiment Biodiversité ou Bibliothèque : du lundi au vendredi, de 12h00 à 14h00.

Menu du jour : tarif entre 19 et 25 lei.



Où acheter des produits alimentaires fabriqués sous l'égide de l'USAMV Cluj-Napoca:

Le magasin de l'université vend des produits alimentaires provenant des fermes de l'université. Adresse du magasin : Calea Mănăştur n° 7. Horaires : 7h30-18h00, du lundi au vendredi.



Tradition et modernité

